

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du Contremaître du Service des travaux publics, le titulaire du poste de journalier-opérateur permanent exécute les travaux liés à la réparation et l'amélioration des réseaux routiers ainsi que l'ensemble des infrastructures de la municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Opérer les véhicules, notamment de la machinerie lourde, requis dans le cadre de ses fonctions ;
- Effectuer les travaux manuels d'entretien général, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales, des terrains, éclairage, espaces verts publics et endroits déterminés par le supérieur immédiat ;
- Assurer une garde générale de la municipalité, en alternance journalière, hebdomadaire ou mensuelle (appels d'urgence, SQ, usine d'épuration, centre communautaire, etc.) et être disponible selon le calendrier de garde établi par le supérieur immédiat ;
- Charger et décharger des camions, pour la manutention de diverses marchandises ;
- Nettoyer et s'assurer du bon entretien des équipements utilisés dans le cadre de ses fonctions ;
- Opérer les véhicules requis dans le cadre de ses fonctions ;
- S'assurer du bon état du garage de la Municipalité et rapporter toutes anomalies ou bris à son supérieur immédiat ;
- Effectuer l'installation de tout matériel requis à la réalisation des opérations de déneigement, à la demande de votre supérieur immédiat ;
- Effectuer des travaux de déneigement, de déglçage, d'épandage d'abrasifs sur les routes et les propriétés municipales ainsi que sur les propriétés faisant l'objet d'un contrat d'entretien par la Municipalité, tout en considérant les critères de qualité et de sécurité déterminés par le supérieur immédiat ;
- Effectuer une vérification mécanique des véhicules et remplir la fiche journalière du conducteur pour le véhicule utilisé, écrire les correctifs nécessaires s'il y a lieu sur le bon de travail et rapporter toute défectuosité au supérieur immédiat ;
- Entretien et faire la préparation des locations de salle et en faire le suivi ;
- Travaille sous la supervision du chef d'équipe des travaux publics.

Exécuter toutes autres tâches requises afin d'assumer les responsabilités reliées à ce poste ou demandées par son supérieur immédiat.

QUALITÉS REQUISES

La personne titulaire du poste est responsable, fiable, honnête, polyvalente et minutieuse. Elle fait preuve d'autonomie, d'initiative, d'un bon jugement et est capable de travailler seule ou en équipe. Elle a une habileté reconnue pour les travaux manuels et l'utilisation de l'outillage, une facilité à s'adapter à un horaire variable et est en bonne condition physique.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'étude secondaire ;
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire en milieu municipal ;
- Connaissance de base des infrastructures municipales ;
- Certification en opération de machinerie lourde ;
- Possède une carte de compétence Santé sécurité sur les chantiers de construction ;
- Détenir un permis de conduire de classes 3 et 5, valide au Québec ;
- Savoir parler et écrire le français ;
- Disponible pour les urgences et en saison hivernale, travail le soir et la fin de semaine, selon les aléas de la nature.

CONDITIONS SALARIALES

- Entrée en fonction : dès que possible ;
- Semaine de 40 heures (horaire flexible selon les travaux, principalement lors du déneigement) ;
- La rémunération sera établie en fonction des compétences et de l'expérience ;
- Prime de garde ;
- Suivant la période de probation :
 - Assurance collective ;
 - REER ;
 - Vêtements fournis.

APPLICATION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae en personne, par courrier ou par courriel au plus tard le 24 mars 2025 à 16 h, à l'attention de :

Madame Édith Létourneau
Directrice générale et greffière-trésorière
Courriel : dg@saintedouard.ca

Adresse : 405C montée Lussier, Saint-Édouard, Québec, J0L 1Y0

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.